



Association des propriétaires de chalet du Lac-à-la-Croix

Bonjour à tous,

La prochaine réunion annuelle de l'APCL (Association des Propriétaires de Chalet du Lac-à-la-croix) se tiendra au **Chalet des loisirs le Dimanche 3 juin 2012 à 10h00.**

Votre participation est essentielle compte tenu de ce moment que vous pourrez participer à toutes les décisions et suggérer de nouvelles idées créatives pour notre lac à tous et qu'une seule réunion par an à lieu.

Nous vous remercions particulièrement pour vos paiements de cotisation.

La cotisation pour cette année demeure la même :

- \$30 pour le sentier Boulianne et l'arrondissement du chemin d'asphalte (\$45 après le 30 juin 2012)
- \$90 pour l'arrondissement du chemin de terre (\$105 après le 30 juin 2012)

Chèque à l'ordre de l'APCL.

**Par la poste ou en Personne
(418-697-0305)**

Robert Maltais (Président APCL)
249 Chemin du Lac-à-la-Croix
St-Félix d'Otis, Qc.
G0V 1M0

*Une boîte pour le dépôt des chèques
(avec "Courrier APCL" écrit dessus)
est installée près de la maison.*

Nous vous remercions donc d'effectuer **votre paiement le plus rapidement possible et avant le 30 juin 2012.** Aucune collecte en personne ne sera effectuée. Le montant sera majoré de \$15/membre après le 30 juin afin de couvrir les frais de rappel par courrier recommandé tel que voté à l'assemblée annuelle 2010.

Vous trouverez tous les documents à imprimer sur la page internet à l'adresse suivante :

www.lacalacroix.com

Noté que si vous n'avez aucun accès à un ordinateur, il nous fera plaisir de vous les faire parvenir par courrier sur demande en contactant par téléphone Mme Carole Tremblay – Secrétaire 418-544-8662. (Du lundi au vendredi, le soir, entre 18h et 21h).

- Bilan annuel & prévisions budgétaires,
- Procès verbal de l'assemblée annuelle du 22 mai 2011,
- Ordre du jour de la prochaine assemblée annuelle du **dimanche 3 juin 2012,**
- Services bénévolement offerts par votre association,
- Liste des membres du conseil d'administration,





Environnement : Le lac est sous pression constante et est en dégradation selon les mesures de transparence.

On rappelle de ne pas se servir du lac comme une toilette lors de balades et de bien vouloir ramasser ses corps morts.

C'est un site magnifique et il appartient à tous et à toutes de le protéger. Cette année on commence le suivi chimique du Lac au coût annuel entre 438\$ et 738\$/an.

En autant que possible utiliser des savons sans phosphates.

Nous vous souhaitons un bel été 2012 et **comptons sur votre présence !**

Merci.

Votre conseil d'administration de l'APCL
(Association des Propriétaires de Chalet du Lac-à-la-Croix)

Robert Maltais Président - Chemin
Pierre Gagnon Vice-président
Catherine Milliard Trésorier - Cotisations

Carole Tremblay Secrétaire
Claude Duplessis Responsable de
l'Environnement

Ordre du jour de l'assemblée annuelle de l'APCL du 3 juin 2012

1. Mot de bienvenue
2. Présences et quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion annuelle du 22 mai 2011.
5. Rapport financier 2011-2012
6. Rapport du responsable du chemin
7. Renouvellement des cotisations :
 - \$90 pour l'arrondissement du chemin de sable, \$105 après le 30 juin 2012
 - \$30 pour l'arrondissement du chemin d'asphalte, \$45 après le 30 juin 2012
8. Prévisions budgétaires 2012-2013
9. Suivi du dossier des petites créances
10. Rapport du responsable de l'environnement
11. Rapport sur le nombre de visites annuelles sur le site Web de l'APCL
(2364 visites en 2010 – 2780 visites en 2011 – 985 visites de janvier à avril 2012)
12. Départ du Président Robert Maltais. Remerciements à Bruno BARRÉ pour sa bonne gestion bénévole du site web et de la préparation des documents.
13. Election au conseil d'administration
14. Courrier et correspondances (résumé).
15. Date de la prochaine assemblée annuelle fixée au dimanche 26 mai 2013
16. Questions diverses
-
17. Levée de l'assemblée.

